

INSTITUT DE FRANCE

---

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

---

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. DE LA GORCE

VICE-PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE

A L'OCCASION DE LA MORT

DE

M. LE BARON DE COURCEL

MEMBRE LIBRE DE L'ACADÉMIE

Dans la séance du samedi 21 juin 1919.

---

MESSIEURS,

J'ai le triste devoir, en l'absence de notre président M. Morizot-Thibault, de vous annoncer la mort de notre très honoré confrère, M. le baron de Courcel.

M. le baron de Courcel a voulu qu'aucun discours ne fût prononcé sur sa tombe. Cette défense n'interdit point que, dans le huis clos de cette assemblée, nous nous unissions tous en un hommage sincère rendu à sa mémoire. Depuis assez longtemps déjà, notre confrère était

INSTITUT.  
1919. — 17.

Bibliothèque Maison de l'Orient



165826

retenu loin de nous par l'état précaire de sa santé. Mais, malgré les doubles atteintes de l'âge et de la maladie, nos espérances se mesuraient à nos sympathies et nous comptions bien le revoir encore.

Avec lui s'éteint l'un des doyens de la diplomatie européenne. Ce fut le 6 juin 1859, c'est-à-dire il y a plus de soixante années, que M. de Courcel, alors âgé de vingt-quatre ans, entra dans la carrière. Il en parcourut tous les grades, jusqu'à ce qu'en 1881 il fut nommé à l'ambassade de Berlin. Entre tous les postes de la diplomatie française, il n'en était point de plus éminent, mais point de plus difficile ni surtout de plus douloureux. Il fallait, tantôt échapper à des pièges captieux, tantôt se dérober à de lourdes caresses. Il fallait être perpétuellement en garde, éventer les manœuvres, éviter les enlacements, et déployer cette dignité prudente qui ne brave pas les orages et se contente de ne pas les craindre. Le tact, la sagesse, une fermeté courtoise étaient les qualités maîtresses de votre confrère, et par là il évita les écueils contre lesquels d'autres peut-être se seraient brisés. A l'ambassade de Londres où il fut nommé en 1894, les mêmes qualités, encore accrues par l'expérience, lui permirent de rendre à son gouvernement les plus signalés services. Entre la France et l'Angleterre quelques différends s'étaient élevés qu'il est superflu de rappeler de nos jours, alors que l'union des deux pays est cimentée par la communauté du sang versé. Qu'il me suffise de citer cette phrase du duc de Broglie. « Les difficultés qu'eut à aplanir M. de Courcel ne furent en général connues du public qu'après qu'il eut réussi à les résoudre. »

Une circonstance particulière montra à quel degré d'universelle estime votre confrère s'était élevé par son intelligence et son savoir, par sa pénétration et sa loyauté. Un différend relatif aux *pêcheries de Behring* séparait depuis longtemps les États-Unis et l'Angleterre. M. de Courcel fut choisi pour président du tribunal arbitral chargé de trancher le désaccord. De cette haute mission il s'acquitta avec une autorité rare, montrant à la fois la science du jurisconsulte qui découvre, discerne et proclame le droit, et la sage habileté du diplomate qui se prête à toutes les transactions loyales. De cette tâche M. de Courcel ne voulut tirer d'autre profit que l'honneur. Ce qui aurait dû être la rémunération matérielle de son long labeur, il le versa à l'Institut de France pour la fondation d'un prix qui se distribue sous le nom de *Prix du baron de Courcel*.

Est-il étonnant que notre compagnie ait tenu à honneur d'attirer à elle ce haut fonctionnaire, modèle d'une délicatesse et d'une droiture achevée, qui avait rendu à la France de si éclatants services. C'était en 1899. Comme M. Buffet, ce grand homme de bien, venait de mourir, notre académie jugea qu'elle ne pouvait lui donner de meilleur successeur qu'en élisant M. de Courcel. Une confraternité qui dura vingt années nous permit de mesurer la sagesse de notre choix. Une haute dignité de manières, une courtoisie irréprochable, un bon sens exquis, une conversation toujours agréable et qui, en certaines heures d'expansion, se répandait en traits et en souvenirs, avec cela un savoir très étendu et de trop bon goût pour s'étaler jamais, tels étaient les dons

naturels ou acquis qui avaient valu parmi nous à M. le baron de Courcel d'universelles sympathies. De cet éminent et excellent confrère, de ce bon et laborieux serviteur de la France, nous garderons longtemps la mémoire, et c'est avec un regret bien sincère que nous adressons à sa famille l'expression de nos condoléances très attristées.